

## SOMMAIRE

## Phénomène sectaire

p.2 Pouvoirs publics ■ Sectes et Internet

## Groupes

- p.4 Aggressive Christianity Missions Training Corps  
 p.5 Bountiful (Mormons fondamentalistes)  
 p.6 Colonia Dignidad ■ Église du Dieu Tout Puissant  
 p.7 FLDS ■ Fraternité Saint Pie X  
 p.8 Gnose  
 p.10 Krishna ■ Lev Tahor  
 p.11 Méditation Transcendantale  
 p.12 Nouvelle Médecine Germanique  
 p.13 Père Samuel ■ Scientologie  
 p.14 Sri Chinmoy ■ Témoins de Jéhovah  
 p.17 Westboro Baptist Church

## Mouvances

- p.19 Mouvance bouddhiste  
 p.21 Mouvance évangélique  
 p.22 Mouvance hindouiste ■ New Age  
 p.24 Pratiques non conventionnelles à visée  
thérapeutique (PNCAVT)  
 p.26 Yoga

## Thèmes connexes

- p.27 Exorcisme  
 p.28 Mouvements anti vaccination  
 p.30 Radicalisation

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Les « Actualités de l'UNADFI », élaborées par notre service de documentation, sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : [documentation@unadfi.org](mailto:documentation@unadfi.org)

## POUVOIRS PUBLICS

## Vers une réforme de la Miviludes ■ France

Dans un référé, la Cour des comptes souhaite une réforme de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires afin d'optimiser son fonctionnement et de garantir à ses partenaires, notamment associatifs, leur rôle au sein de la Mission et sur le terrain.

&gt;&gt;&gt; page 2

## MOUVANCE BOUDDHISTE

## Rigpa dans la tourmente ■ France

Le 14 juillet 2017, huit des plus proches étudiants, retraitants, nonnes, moines de Sogyal Rinpoché ont adressé à leur maître, ainsi qu'aux 130 monastères de sa communauté, une lettre dans laquelle ils dénoncent les abus commis par le gourou sous couvert d'enseignement du bouddhisme...

&gt;&gt;&gt; page 19

## MOUVEMENTS ANTI VACCINATION

## Face à l'obligation vaccinale les anti-vaccins s'organisent ■ France

Face à une couverture vaccinale de plus en plus faible, les pouvoirs publics proposent de rendre onze vaccins obligatoires. Depuis, les anti-vaccins se sont organisés et se déchaînent sur internet pour empêcher l'adoption de la nouvelle législation...

&gt;&gt;&gt; page 29

# Phénomène Sectaire

## POUVOIRS PUBLICS

### Question d'un sénateur ■ France

■ Le sénateur du Maine-et-Loire, Daniel Raoul, a interpellé la ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les diplômes universitaires délivrés par les facultés de médecine dont les enseignements reposent sur des approches irrationnelles.

En se basant sur la commission d'enquête du Sénat sur l'influence des mouvements à caractère sectaire dans le domaine de la santé en 2013 et le travail des associations et de la Mission interministérielle de lutte contre les dérives sectaires. Le sénateur pointe du doigt certains diplômes universitaires dans le domaine médical ou des sciences humaines

ne relevant pas du domaine scientifique. Les facultés délivrant près d'une centaine de diplômes irrationnels engagent le sceau des universités. Le parlementaire souhaite connaître l'intention du gouvernement sur le processus de validation de ces diplômes.

Pour l'instant, cette question est restée sans réponse. ■

(Source : Journal officiel du Sénat du 20/07/2017)

Lire la question complète : <https://www.senat.fr/basile/visio.do?id=qSEQ170700577&idtable=q325244|q323435|q329958|q329957&c=Daniel+Raoul&rch=qa&de=20160828&au=20170828&dp=1+an&radio=dp&appr=text&aff=sep&tri=p&of-f=0&afd=ppr&afd=ppl&afd=pjl&afd=cvn>

### Vers une réforme de la Miviludes ■ France

■ Dans un référé daté du 23 mai et publié le 6 septembre 2017, la Cour des comptes souhaite une réforme de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) afin d'optimiser son fonctionnement et de garantir à ses partenaires, notamment associatifs, leur rôle au sein de la Mission et sur le terrain.

Les magistrats de la Cour recommandent d'améliorer la gestion des subventions, d'établir des plans d'actions pluriannuels, de regrouper les instances

dirigeantes en un seul comité stratégique et de créer un comité scientifique.

Le Premier ministre, Édouard Philippe, a confirmé la volonté du gouvernement de tenir compte de ces recommandations et de moderniser la gouvernance de la MIVILUDES. Le chef du gouvernement souhaite cependant conserver le caractère interministériel de la Mission, compte tenu de l'étendue des préjudices pour la société, alors que La Cour des comptes aurait souhaité son rattachement au ministère de l'Intérieur du fait du rôle et des responsabilités de la Mission

>>>

>>>

dans la lutte contre les processus de radicalisation.

Serge Blisko, actuel président de la MIVILUDES devra faire des propositions au Premier ministre en vue de modifier la composition de son conseil d'administration qui devra à l'avenir être composé de 25 membres et réunir les instances actuelles d'orientation et de coordination.

Le nouveau décret devra donc prévoir la durée des mandats, les missions, mais aussi doter la mission

d'un comité scientifique sur lequel la Miviludes s'appuiera dans son travail de prévention. Des conventions pluriannuelles d'objectifs devront être signées afin de « sécuriser » les associations spécialisées et la continuité de la prise en charge des victimes et de leur famille. ■

(Sources : Acteurs Publics, 06.09.2017 & Quotidien du Médecin, 07.09.2017 & La Croix, 08.09.2017)

## ■ SECTES ET INTERNET

### Les médias sociaux : une aubaine pour les mouvements sectaires ■ États-Unis

■ **Les groupes sectaires ont de plus en plus souvent recours aux médias et réseaux sociaux pour recruter de nouveaux adeptes. Ce nouveau mode de prosélytisme leur permet de toucher la jeune génération ayant grandi avec Internet.**

Pour Rick Ross, directeur du Cult Education Institute, le phénomène de recrutement par le biais d'Internet est de plus en plus courant. Cela permet d'embrigader des adeptes chez eux sans aucun contact physique, les amenant ensuite à s'isoler de l'extérieur et à ne communiquer qu'avec les membres du groupe. Des groupes sectaires connus comme le Mouvement Raëlien, Moon ou la Famille sont présents sur YouTube. À titre d'exemple, le Mouvement Raëlien utilise des vidéos pour présenter et expliquer le groupe et ses croyances. Certains groupes n'évoluent que sur Internet.

En plus des vidéos, les groupes utilisent les réseaux sociaux tels que Facebook et Twitter. Sur ces réseaux, les adeptes se retrouvent dans un univers alternatif et peuvent choisir qui ils sont et avec qui ils veulent discuter. Rick Ross parle de réalité alternative, les adeptes se retrouvant coupés de la réalité. Pour l'expert, la solution à ce problème doit venir des plateformes qui doivent s'auto-surveiller sans pour autant porter atteinte à la liberté d'expression.

Cependant, Internet permet aussi de sensibiliser et de montrer comment ces groupes fonctionnent et recrutent. Par exemple, le Rick Ross Cult Education Institute gère une base de données offrant des informations sur les mouvements sectaires. Le web permet aussi la mise en place de communautés d'ex-adeptes parfois spécifiques à un groupe qui racontent et partagent leurs expériences.

Pour Steven Hassan, ancien membre de Moon et aujourd'hui spécialiste de l'exit counseling, les dirigeants de mouvements sectaires et les manipulateurs utiliseront toujours des outils différents pour combler leur soif d'argent et de pouvoir. Le spécialiste ne doute pas que, dans quelques années, ils auront trouvé de nouvelles façons de procéder pour assurer leurs recrutements.

Afin d'illustrer les propos de ces spécialistes sur l'embrigadement, le journal Vice donne l'exemple de Steven Mineo mort assassiné par sa compagne (lire l'article p.23 ). Ils appartenaient tous les deux à un groupe dirigé par Sherry Shiner, une gourelle conspirationniste qui utilise principalement Internet et YouTube. Steven Mineo suivait assidument ses vidéos. Shiner enregistre ses vidéos depuis l'Ohio qui une fois mises en ligne lui permettent de recruter dans le monde entier. ■

(Source : Vice, 11.08.2017)

## ■ AGGRESSIVE CHRISTIANITY MISSIONS TRAINING CORPS Les leaders arrêtés lors d'un raid ■ États-Unis

■ Les forces de l'ordre ont arrêté trois membres de l'Aggressive Christianity Missions Training Corps, une secte chrétienne paramilitaire, dans le comté de Cibola au Nouveau-Mexique. Les autorités enquêtaient sur des abus sexuels sur mineurs.

Fondé en 1981, ce groupe armé a été considéré comme un « hate group » par le Southern Poverty Law Center<sup>1</sup>. Le groupe se prétend chrétien mais sa doctrine et ses croyances viennent de la pensée de Deborah Green, co-fondatrice du groupe, qui se prétend prophète. Les témoignages d'anciens membres révèlent des abus physiques sur adultes et enfants et de véritables conditions d'esclavage.

Lors du raid, la police a retrouvé de nombreux enfants qui ignorent d'où ils viennent car la secte empêche les membres de déclarer les naissances.

D'anciens membres prétendent aussi que le groupe a fait venir de missions étrangères des enfants sur le territoire américain.

La police a interpellé trois membres : Deborah Green, co-fondatrice du groupe, accusée de violences et d'abus sexuels sur mineurs, Peter Green, gendre de Deborah accusé de violences sur des enfants et d'avoir violé une petite fille de sept ans à de multiples reprises et Joshua Green, fils de Deborah, pour avoir omis de déclarer la naissance de son fils. Dans un communiqué, le groupe a qualifié toutes ces allégations de totalement fausses. ■

(Sources : [National Post](#), 21.08.2017 & [KCRA](#), 23.08.2017)

1. Association américaine reconnue pour ses travaux de surveillance sur l'extrême droite et les associations prônant la haine aux États-Unis.

## ■ BOUNTIFUL (MORMONS FONDAMENTALISTES)

### Deux membres reconnus coupables de polygamie ■ Canada

■ **Winston Blackmore et James Oler ont été reconnus coupables de polygamie par la Cour Suprême de la Colombie-Britannique (Canada). En avril dernier, ils avaient plaidé non coupable. Ils encourent jusqu'à 5 ans de prison.**

Les deux protagonistes ont dirigé deux sectes distinctes au sein de la Communauté de Bountiful. Winston Blackmore et James Oler ont respectivement 25 et 5 épouses. Dans les attendus, la juge de la Cour suprême a souligné que Winston Blackmore avait confirmé sa déposition de 2009 dans laquelle il évoquait ouvertement sa pratique de polygamie et ses croyances. Durant le procès, des experts de la religion mormone, des membres des forces de l'ordre et l'ex-femme de Winston Blackmore, Jane Blackmore, ont témoigné.

Débutée dans les années 1990, l'enquête policière

sur les « mariages célestes » avait conduit la Colombie-Britannique à interroger la Cour suprême provinciale sur la légalité de la polygamie. Elle souhaitait savoir s'il s'agissait d'une pratique légalement condamnable ou admise au nom de la liberté religieuse. Trois procureurs avaient refusé de poursuivre les deux hommes au motif que la loi interdisant la polygamie allait à l'encontre du droit constitutionnel canadien. En 2011, la Cour suprême a finalement confirmé la constitutionnalité de cette interdiction.

L'avocat de Winston Blackmore a décidé d'entreprendre des démarches pour contester la validité constitutionnelle de la loi sur la polygamie. ■

(Sources : Tribune de Genève, 25.07.2017 & Huffington Post, 24.07.2017 & Ici Radio Canada, 24.07.2017 & Le Devoir? 25.07.2017)

### Condamnation de deux membres ■ Canada

■ **Deux membres de la communauté de Bountiful, ont été jugés pour avoir, en 2004, fait traverser la frontière canado-américaine à leur fille mineure (13 ans). Le but était de la marier à Warren Jeffs, gourou de la Fundamentalist Church of Jesus Christ of Latter-day Saints (FLDS), branche américaine du mouvement. Les deux parents mis en cause, Brandon et Gail Blackmore, ont été condamnés à respectivement 1 an et 7 mois de prison.**

Lors de l'enquête, les policiers avaient découvert des archives prouvant que la jeune fille avait bien épousé Warren Jeffs. Depuis, Jeffs a été condamné à la prison à perpétuité pour pédophilie en 2011.

Dans cette affaire, le gourou aurait appelé Brandon Blackmore pour lui dire que, selon un ordre divin, sa fille lui appartenait. Quelques jours plus tard, les parents livraient la jeune promise à Warren Jeffs.

Pour le juge, les peines requises contre les deux membres de la communauté devaient dissuader les autres membres d'organiser des mariages illégaux au sein du groupe. Un troisième accusé, James Oler, comparait accusé d'avoir acheminé une autre mineure de 15 ans pour la marier, il a été jugé non coupable. Le gouvernement de Colombie-Britannique a fait appel de cette décision. ■

(Sources : Huffington Post, 11.08.2017 & Ici Radio Canada, 11.08.2017 & Vancouver Sun, 11.08.2017)

## ■ COLONIA DIGNIDAD

### Cinq ans de prison pour l'ex-médecin de Colonia Dignidad ■ Allemagne

■ Le Tribunal de grande instance de Krefeld (Allemagne) a jugé recevable la peine de cinq de prison prononcée en 2011 par la justice chilienne<sup>1</sup> à l'encontre d'Hartmut Hopp, l'ex-médecin de Colonia Dignidad<sup>2</sup>, une communauté fondée au Chili par l'ancien nazi Paul Schäfer.

Condamné par la justice chilienne pour complicité de sévices sexuels sur des mineurs, il s'était réfugié en Allemagne, son pays d'origine, peu avant que le verdict ne soit rendu. Finalement, il purgera sa peine en Allemagne.

Son avocat a fait appel de cette décision. ■

(Source : AFP, 14.08.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI : *Demande d'extradition* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/demande-d-extradition>

2. Lire sur le site de l'UNADFI : *Que sait-on de ? La Colonia Dignidad* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/descriptif-5>

## ■ ÉGLISE DU DIEU TOUT PUISSANT

### 18 membres arrêtés ■ Chine

■ Le 25 juillet dernier, 18 membres de l'Église du Dieu tout puissant, mis en cause pour meurtre, violences, harcèlement et lavage de cerveau ont été arrêtés par la police chinoise.

Le groupe est connu pour ses enlèvements et meurtres. En 2014, alors qu'ils souhaitaient recruter de nouveaux adeptes, des membres du groupe avaient battu à mort une femme qui ne voulait pas donner son numéro de téléphone<sup>1</sup>.

Lors de ces arrestations des ordinateurs et des livres appartenant au mouvement ont été confisqués par les forces de l'ordre. Ces arrestations font suite à l'inculpation et la condamnation d'autres membres du groupe<sup>2</sup>.

Le mouvement a pris naissance dans les années 1990. Les adeptes sont persuadés que le Christ s'est réincarné en une femme chinoise qui n'est autre que la femme du gourou. Le couple aurait depuis fui aux États-Unis. ■

(Sources : IBTimes, 27.07.2017 & SFR News, 05.08.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Chine / Prosélytisme mortel* : <http://www.unadfi.org/chine-arrestations-de-six-membres>

2. Lire sur le site de l'UNADFI, *Des adeptes de Quannengshen en prison* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/des-adeptes-de-quannengshen-en-prison>

## Elissa pourrait obtenir 22 millions de dommages et intérêts ■ États-Unis

■ **Début juillet 2017, la troisième Cour de district de Salt Lake City a entamé son délibéré dans l'affaire opposant Elissa Wall à Warren Jeffs et la FLDS. Elle réclame 22 millions de dollars de dommages et intérêts pour avoir été mariée de force à l'âge de 14 ans par Warren Jeffs à son cousin âgé de 19 ans.**

En 2007, Elissa Wall est le principal témoin du procès mené par l'Utah contre Warren Jeffs à l'issue duquel il a été reconnu coupable de complicité de viol. En 2010, la Cour supérieure de l'Utah annulera le verdict pour vices de forme. Mais en 2011, il est finalement condamné à la prison à perpétuité par la justice texane.

Elissa Wall avait d'abord demandé 40 millions de dollars, mais elle en a déjà obtenu une partie lors de son procès contre l'UEP « the United Effort Plan »<sup>1</sup> en 2005.

Lors de sa comparution, elle a raconté à quel point son mariage forcé l'a détruite. Elle avait signifié son profond désaccord à sa famille et à Warren Jeffs, qui ne l'ont pas entendue. « A l'âge de quatorze ans j'étais si innocente, couvée et naïve que ce fut une initiation brutale à la sexualité ». Accusant son mari

de viol, elle raconte combien cela a anéanti l'estime qu'elle avait d'elle-même. Durant de nombreuses années, elle s'est sentie sale, brisée, dévalorisée.

Lors de l'audience, elle a révélé que Warren Jeffs l'avait menacée « d'expiation par la sang » : cette doctrine, inventée par les mormons, est encore mise en pratique dans certains groupes fondamentalistes mormons. Elle consiste à racheter ses péchés aux yeux de l'Église en donnant sa propre vie.

D'après d'ex adeptes, les mariages impliquant des jeunes filles mineures n'ont pas cessé, elles seraient seulement envoyées dans les communautés loin de Short Creek. Et Warren Jeffs aurait instauré une nouvelle règle : seuls certains hommes, désignés par lui comme « porteurs de semence », sont autorisés à procréer. ■

(Source : Fox 13 News, 03.07.2017)

1 Trust, en principe indépendant de l'Église, chargé de gérer les biens immobiliers mis en commun par le groupe et redistribuer au profit des adeptes. En 2005, le procureur général de l'Utah a découvert que l'UEP servait à financer les activités criminelles de Warren Jeffs.

## FRATERNITÉ SAINT PIE X

### Témoignage d'un ancien élève de la Fraternité Saint Pie X ■ France

■ **Christophe, âgé aujourd'hui de 28 ans, a été élève, de la primaire jusqu'au lycée, dans plusieurs établissements de la Fraternité Saint Pie X. La lecture d'un article sur le groupe paru dans l'Obs de juin 2017, lui a rappelé de douloureux souvenirs et l'a incité à témoigner.**

Ses parents ont commencé à fréquenter la Fraternité

Saint Pie X en 1996. Peu de temps après, Christophe et son frère furent inscrits dans une école primaire en Suisse, puis comme pensionnaires dans un collège non mixte situé dans l'Ain, dont l'organisation des journées était quasi monacale.

La vie des élèves était soumise à des règles strictes : interdiction de parler lors du petit déjeuner, d'écouter

>>>

>>>

de la musique techno ou rock (« dangereuse pour le salut des âmes », voire satanique), pas plus de une à deux douches par semaine, chronométrées par un surveillant. Il se souvient d'une professeure qui frappait les enfants et les faisait pleurer.

Il raconte aussi comment la Fraternité Saint Pie X met en valeur des personnalités nationalistes (Pétain), dénigre des personnages (Les Lumières) ou des faits historiques (la Révolution française) pour éviter que ses principes traditionalistes ne soient contredits.

Il a été témoin d'actes racistes de la part de membres du groupe. Ainsi il se rappelle comment un chauffeur de bus<sup>1</sup> maghrébin a été licencié sous la pression de parents qui refusaient que leurs enfants soient transportés par une personne d'origine étrangère. Il se souvient aussi d'une professeure qui ostracisait systématiquement un de ses camarades métis. De même qu'au lycée un prêtre, professeur de français, trouvait un malin plaisir à humilier un élève d'origine africaine. Mais pour lui, le pire fut son professeur de sport qui clamait haut et fort ses idées négationnistes.

Mais son petit frère fut envoyé dans le même lycée que Christophe. Considéré comme le frère du « traître », il y subit les nombreuses brimades de la part des autres élèves. Sa mère le retira du lycée, mais cette expérience le plongea dans une dépression pendant plusieurs années.

Pour Christophe, quitter le groupe a été difficile. La découverte du monde « réel » ne fut pas facile. Faire des recherches sur Internet pour des exposés

lui était inconnu. Beaucoup de ceux qu'ils croyaient être ses amis, ainsi que des membres de sa famille lui ont tourné le dos et il lui a fallu du temps pour se reconstruire. Aujourd'hui libéré de l'influence du groupe, il adresse un message d'espoir aux jeunes qui voudraient quitter la Fraternité Saint Pie X. ■

(Source : L'Obs, 20.07.2017)

### ■ **Le Canard Enchaîné confirme les propos de Christophe sur l'enseignement dispensé au sein des écoles de la Fraternité Saint-Pie X.**

Le journal s'est procuré plusieurs rapports de l'Éducation nationale qui relèvent de graves manquements dans le contenu des cours de plusieurs établissements du groupe. Les inspecteurs ont constaté que les cours d'histoire sont largement revisités ou passent sous silence certains faits comme l'extermination des Juifs et des Tziganes durant la Seconde Guerre mondiale. Des élèves ont, par exemple expliqué que « l'entreprise espagnole contre l'empire aztèque était juste, car ce dernier n'était pas une vraie civilisation ». D'autres ont appris que « la cause principale des croisades » est « l'apparition d'une horde de musulmans fanatiques ». La science n'est pas épargnée : l'étude de l'évolution et de la reproduction humaine est proscrite dans certaines écoles. ■

(Source : Le Canard Enchaîné 26.07.2017)

1. La fraternité Saint-Pie X propose un service de bus pour conduire des élèves dans ses diverses institutions.

## ■ GNOSE

### Plainte contre le dirigeant d'une secte gnostique ■ Espagne

■ **Hector Walter Navarro, avocat argentin, a déposé une plainte auprès d'un tribunal de Madrid contre Steven Felix Gomez Manrique le leader d'une secte gnostique<sup>1</sup> basée à Lima (Pérou). Il l'accuse de falsification de documents, d'usurpation de titres et d'honneurs ainsi que de menaces aggravées.**

Manrique aussi appelé « Prince Gurdjieff » ou « Maestro G », est très présent sur Internet et publie beaucoup de vidéos. Il prétend être le successeur légitime au trône d'Espagne, montrant dans une vidéo un document contresigné par le gouvernement espagnol prouvant qu'il serait le prochain roi d'Espagne. Ce même document annonce que le règne de l'ac-

>>>



>>>

tuel roi va être court et sa mort violente. Dernièrement, une jeune espagnole, recrutée par les réseaux sociaux alors qu'elle était encore mineure, a quitté sa famille dès ses 18 ans pour rejoindre le Pérou et le harem du gourou.

L'avocat auteur de la plainte est connu dans le domaine de la lutte contre les mouvements sectaires. En Argentine, il a été expert judiciaire dans trois grands procès contre les Enfants de Dieu. Il alerte sur le groupe sectaire dirigé par le « Prince Gurdjieff », très répandu en Espagne et en Amérique latine. Cette secte gnostique héritière de Samaël Aun Weor, propose la doctrine la plus perverse et extrême qu'il ait été amené à étudier. Les adeptes sont humiliés et insultés par les dirigeants dans le but d'obtenir une obéissance totale. L'avocat craint donc qu'un des membres de la secte n'attaque le roi d'Espagne pour exécuter la prophétie de Manrique.

Hector Walter Navarro souhaiterait donc que l'Espagne enquête sur les sectes gnostiques présentes sur son territoire. De plus il demande une collaboration entre les gouvernements espagnol et péruvien pour l'arrestation et l'extradition du leader. ■

(Source : RIES, 21.08.2017)

1. La Gnose est un concept philosophico-religieux selon lequel le salut de l'âme passe par une connaissance directe de la divinité, et donc par une connaissance de soi. À partir du XIX<sup>e</sup> siècle, le mot Gnose et les concepts qu'il recouvre ont été utilisés dans des contextes beaucoup plus larges, en histoire des religions (y compris non chrétienne), en philosophie, mais aussi en littérature ou en politique, ainsi que dans des écrits ésotériques et New Age. (Source : Wikipédia)

## À savoir

### Samaël Aun Weor

Samaël Aun Weor de son vrai nom Victor Manuel Gomez Rodriguez est né à Bogota en Colombie au début de XX<sup>e</sup> siècle. À l'âge de 12 ans, il étudie le spiritisme d'Allan Kardec, puis à 16 ans il rejoint la Société théosophique. Il rallie par la suite la Fraternitas Rosicruciana Antiqua d'Arnold Krumm-Heller puis les quitte pour se plonger dans la méditation, cherchant son maître intérieur. C'est à cette période que son nom lui aurait été révélé : Samaël, désignant le venin ou la médecine de Dieu et Aun Weor, l'énergie sexuelle et la lumière. Plus tard, il fonde plusieurs institutions gnostiques en Amérique du Sud notamment le Mouvement Gnostique à Mexico. C'est à cette époque qu'il rédigera la plupart de ses livres contenant les principes de son mouvement largement inspiré par la théosophie, Rudolf Steiner ou Gurdjieff.

Aujourd'hui de nombreux mouvements se réclament du Mouvement Gnostique et de Samaël Aun Weor. En France, le plus connu est l'Institut Gnostique d'Anthropologie (IGA).

(Source : Wikipédia)

## KRISHNA

### Le gourou une nouvelle fois condamné aux assises ■ France

■ Après une procédure en cassation pour vice de procédure, Sean O’Neil, appartenant au mouvement Krishna, vient d’être de nouveau condamné en appel par la Cour d’assise du Var à 20 ans de réclusion criminelle pour viols aggravés sur personnes vulnérables et corruption de mineures, peine maximale requise par l’avocat général.

Cet australien de 45 ans avait été condamné une première fois en 2013 à 15 ans de prison pour des viols commis sur trois adolescentes entre 2009 et 2010. La peine avait été alourdie en appel en 2015 à 19 ans de prison.

Sean O’Neil clame son innocence affirmant que les jeunes filles étaient consentantes. Cependant, des expertises psychologiques ont mis en évidence leur

vulnérabilité et leur fragilité au moment des faits. Un expert évoque l’emprise que le gourou exerçait sur l’une d’elle et ajoute qu’elle était dans un « état proche de l’hypnose qui la rendait dépendante psychologiquement et affectivement ».

L’avocate de Sean O’Neil a annoncé le pourvoi en cassation de son client. ■

(Sources : Nice Matin, 04.07.2017, Libération 06.07.2017)

Lire sur le site de l’UNADFI, *Le gourou de Valbonne* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/le-gourou-de-valbonne>

Lire aussi sur le site de l’UNADFI, *Les préceptes de Krishna au service d’une perversion* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/les-preceptes-de-krishna-au-service-dune-perversion>

## LEV TAHOR

### Décès du leader ■ Mexique

■ Shlomo Erez Hellbrans, rabbin dirigeant de la secte juive ultra-orthodoxe, Lev Tahor, est décédé début juillet au Mexique. Il se serait noyé dans la rivière de Shujubal dans la région du Chiapas.

Dans les années 90, le dirigeant charismatique avait été emprisonné aux États-Unis pour l’enlèvement d’un enfant. Expulsé en 2000 en Israël, il affirme y être persécuté en raison de sa position antisioniste. Le groupe Lev Tahor va alors s’établir dans les Laurentides au Canada. En 2010, le fils aîné du rabbin fuit le mouvement et dénonce les mariages d’enfants mineurs et les dérives au sein du groupe notamment les mauvais traitements faits aux enfants. En novembre 2013, un tribunal de jeunesse au Québec ordonne le retrait des quatorze enfants de la

secte afin de les placer en famille d’accueil<sup>1</sup>.

Les membres de Lev Tahor, craignant des poursuites judiciaires, fuient vers l’Ontario (Canada)<sup>2</sup> où ils feront face aux mêmes accusations. De nouveau en fuite ils gagnent le Guatemala. A l’été 2014, un conflit avec la population d’un village local conduit les adeptes à déménager<sup>3</sup>. Depuis peu de temps certains membres du groupe s’étaient établis dans l’État du Chiapas (Mexique) où leur leader a trouvé la mort.

Le ministre israélien a fait savoir que l’ambassade d’Israël au Mexique enquêtait sur le rapport des sauveteurs qui ont retrouvé le corps.

>>>

>>>

Pour Marci Hamilton, professeur de religion à l'Université de Pennsylvanie (États-Unis) ayant observé pendant de nombreuses années Lev Tahor, il sera très difficile pour le groupe de remplacer le rabbin défunt tant l'attachement à un leader est important dans un groupe fermé. ■

(Sources : Ici Radio Canada, 10.07.2017 & TVA Nouvelles, 10.07.2017 & National Post 11.07.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Canada / Une secte juive ultra-orthodoxe fuit la justice québécoise* <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/canada-une-secte-juive-ultra-orthodoxe-fuit-la-justice-quebecoise>

2. Lire sur le site de l'UNADFI, *Canada / Les membres de Lev Tahor quittent le Canada* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/canada-les-membres-de-lev-tahor-quittent-le-canada>

3. Lire sur le site de l'UNADFI, *Guatemala / Les Lev Tahor contraints de fuir leur village d'accueil* : <http://www.unadfi.org/guatemala-les-lev-tahor-contraints-de-fuir-leur-village-d-accueil>

## ■ MÉDITATION TRANSCENDANTALE

### L'entrisme de la Méditation Transcendantale ■ États-Unis

■ **Du soulagement du syndrome de stress post-traumatique (SSPT) chez les vétérans de l'armée américaine, à la réduction de la violence dans les prisons ou l'amélioration des capacités de travail des enfants dans les écoles, la Méditation Transcendantale (MT) se présente comme une véritable panacée.**

Le Pentagone et des instituts nationaux de santé ont dépensé plus de 30 millions de dollars de subventions pour que la Marine et les associations d'anciens combattants puissent bénéficier des services de la Fondation David Lynch.

Une étude publiée en 2011 est peut-être à l'origine de ce choix : Brian Rees, médecin et réserviste de l'armée à la retraite, avait conclu, après avoir comparé les effets de 33 techniques de méditation sur la réduction du SSPT, que la MT apportait les meilleurs résultats. Certains doutent de la fiabilité de cette étude menée par un professeur de la MT et financée par la Fondation David Lynch...

En 2012, le ministère de la Défense a financé une nouvelle étude à hauteur de 2,4 millions de dollars dans le but de comparer les effets de la MT à ceux d'une psychothérapie. Les anciens soldats affirment ressentir une amélioration de leur état grâce à la méditation tout en étant conscients que cette technique ne les soigne pas.

La MT est née en Inde dans les années 1960. Son fondateur Maharishi est rapidement venu s'installer aux États-Unis suivi par de nombreux adeptes qui espéraient œuvrer pour la paix mondiale en méditant et en pratiquant le « vol yogic ». Sa popularité a été fulgurante et en 1998, l'organisation possédait plus de trois milliards de dollars.

Aujourd'hui, la MT connaît un renouveau essentiellement grâce à l'activisme de son plus fervent porte-parole, David Lynch [et à l'engouement démesurée pour la méditation]. En 2003, il avait déboursé un million de dollars pour suivre par téléconférence un mois de cours spécialement conçu pour les mil-

>>>

>>>

lionnaires. A titre de comparaison, une adhésion à vie pour un membre de base coûte entre 960 et 1500 dollars.

Créée seulement en 2005, la Fondation David Lynch a réussi à pénétrer dans les écoles publiques, dans les prisons, les centres de réfugiés, les entreprises grâce à la notoriété de son fondateur. Bob Roth, le directeur général de la fondation, a ouvert en

juin 2017 une succursale à Washington et se vante d'avoir déjà une douzaine de membre du congrès comme élèves. Sachant que quatre jours de cours sont facturés 960 dollars, la Fondation David Lynch se révèle être une entreprise bien lucrative. ■

(Sources : The Wall Street Journal, 30.06.2017 & Mother Jones, 22.07.2017)

## NOUVELLE MÉDECINE GERMANIQUE

### Décès du fondateur de la Nouvelle Médecine Germanique ■ Norvège

■ **Le 2 juillet 2017, Ryke Geerd Hamer, inventeur de la Nouvelle Médecine Germanique, est décédé, à l'âge de 82 ans en Norvège, pays où il avait fui suite à des démêlés avec la justice.**

Ryke Geerd Hamer est né en 1935 à Friesland en Allemagne. Parallèlement à des études de médecine, il aurait suivi un cursus en théologie. Il aurait travaillé dans les cliniques universitaires de Tübingen et de Heidelberg en Autriche. Dans les années 1970, il s'est installé à Rome avec sa famille pour tenter d'avoir des revenus plus confortables. En 1978, il perd son fils Dirk lors d'un accident de chasse. Un an plus tard, il développe un cancer des testicules qui sera soigné par la chirurgie. Ces deux événements seront à l'origine de l'élaboration de sa théorie, à laquelle il attribuera sa guérison. Selon ses découvertes, la maladie résulterait d'un traumatisme ou d'un conflit psychique dont la guérison passerait par un traitement psycho-thérapeutique.

Sa méthode de soin controversée a fait de nombreux émules en Europe, mais a aussi coûté la vie à plusieurs dizaines de patients qu'il avait convaincus de délaisser la médecine conventionnelle, car selon lui elle serait la cible d'une conspiration de lobbies juifs

dont le but serait de décimer les non-juifs. Il affirmait également que les autorités profitaient de la vaccination pour implanter des puces sur la population.

Hamer a été interdit d'exercer la médecine en Allemagne et en Autriche. Il a également été condamné à plusieurs reprises pour exercice illégal de la médecine.

Tous ces problèmes l'on conduit, en 2007, à se réfugier en Norvège où il fonda une université et une maison d'édition et continua de propager ses idées via son site internet. A plusieurs reprises il a essayé d'obtenir une licence pour exercer la médecine en Norvège et en Allemagne, ce qui lui a systématiquement été refusé. ■

(Sources : Der Standard 04.07.2017, Notizie, 07.07.2017, Médicalive, 10.07.2017)

Lire sur le site de l'Unadfi, *Que sait-on de ? La Nouvelle Médecine Germanique (Méthode Hamer)* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/descriptif-12>

Lire sur le site de l'UNADFI, *Hamer and Co*: <http://www.unadfi.org/domaines-infiltration/sante-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/hamer-and-co>

## ■ PÈRE SAMUEL

### Ordonnance de non-lieu dans l'affaire du Père Samuel ■ Belgique

■ La chambre du conseil de Charleroi a rendu une ordonnance de non-lieu dans l'affaire du Père Samuel alias Charles-Clément Boniface, alias Samuel Ozdemir, prêtre guérisseur.

En 2008, des perquisitions menées au sein de son église, Saint-Antoine de Padoue de Montignies-sur-Sambre (Charleroi), avaient débouché sur l'inculpation du prêtre pour des faits d'escroquerie, de faux et usage de faux et d'exercice illégal de la médecine<sup>1</sup>. Il lui était aussi reproché des faits

d'attentats à la pudeur et des viols sur d'anciennes fidèles.

L'ordonnance de non-lieu évoque pour certains faits la prescription et pour d'autres l'absence d'éléments à charge. Un appel de cette décision peut encore être effectué par le parquet. ■

(Source : L'Avenir, 26.06.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, Père Samuel : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/pere-samuel>

## ■ SCIENTOLOGIE

### La CCDH vise les écoles ■ Australie

■ L'organe australien de la Commission des citoyens pour les droits de l'homme (CCDH) a envoyé du matériel pédagogique dans les écoles de l'État de Victoria (Australie). Ce matériel contient un ensemble de documents de propagande sur les « dangers » de la psychiatrie, des antidépresseurs et des médicaments contre le trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH).

Un DVD accuse ainsi « l'industrie » psychiatrique de mentir et affirme que ses pratiques tuent les enfants et les familles. La CCDH a même tenté d'inciter le ministère de l'Éducation à diffuser largement ses

DVD ainsi que ses brochures.

Un directeur d'école s'est déclaré très préoccupé par le fait que le groupe ciblait les écoles dans son combat. La présidente de la Fédération des directeurs d'écoles australiens fait quant à elle confiance à ses membres pour qu'ils jugent de manière raisonnable et appropriée le contenu de ce matériel. Ces derniers reçoivent souvent des livres ou encore des propositions de services et de soutiens de groupes n'ayant pas leur place dans une école. ■

(Source : The Age, 20.07.2017)

### Demande de reconnaissance de la Scientologie ■ Mexique

■ La Scientologie a sollicité la direction générale des associations religieuses mexicaines dans le but d'être reconnue comme une association religieuse. Tous les opposants auront 21 jours à compter de la publication de la demande de reconnaissance dans le journal officiel pour se manifester.

Le groupe a présenté à la direction générale ses statuts, contenant notamment les principes fondamentaux de sa doctrine, la détermination de ses membres à faire vivre, développer et promouvoir les services religieux. La demande de reconnaissance doit aussi contenir des preuves suffisantes de l'implantation du groupe dans le pays et de sa reconnaissance par la population.

>>>

Récemment le maire d'une ville mexicaine avait stoppé la construction d'un grand centre dédié à la

Scientologie. ■

(Source : RIES, 16.07.2017)

## ■ SRI CHINMOY

### Sri Chinmoy, dix après sa mort sa vénération est toujours vivace ■ Canada

■ La ville d'Ottawa a porté plainte contre Pratyaya Hamilton, une adepte de Sri Chinmoy, afin de vérifier si celle-ci était en infraction en installant une statue en bronze de son gourou sur une place de parking louée spécialement à cet effet. Suite à son enquête la ville n'a pas relevé d'infraction administrative.

Adepte depuis 1973, la vénération de Pratyaya pour son maître n'a jamais cessé. Elle décrit Sri Chinmoy comme un professeur de méditation, un promoteur de la paix mondiale et un guide pour l'humanité très respecté par des organisations telle que l'ONU.

Cependant son avis n'est pas partagé par tout le monde. Stephen Kent, spécialiste du phénomène sectaire et professeur à l'université de l'Alberta, s'est entretenu à plusieurs reprises avec des ex-adeptes du groupe. Selon lui, « ce qui laisse penser que Sri Chinmoy a des caractéristiques sectaires est sa façon de répondre aux critiques. Les sectes ne savent pas

assimiler ou gérer les critiques des non-membres, spécialement si ce sont des ex-adeptes. Ils sont considérés comme le mal car ils essaient de détruire le travail de Dieu. Par conséquent, les ex-adeptes qui parlent de ce groupe et d'autres peuvent avoir peur de représailles ». Il ajoute, « pour les personnes qui peuvent regarder objectivement le groupe, ses contributions à la paix mondiale deviennent très problématiques, en particulier à cause de la façon dont il [Sri Chinmoy] a dirigé son groupe ».

Le musicien Carlos Santana, disciple de Sri Chinmoy de 1972 à 1981, compare la vie au sein du groupe à celle d'un collège militaire américain. « Il y avait toujours cette compétition pour prouver la force de notre dévotion : qui pourrait dormir le moins et être encore performant malgré un travail intense. Combien de miles nous pourrions courir ». ■

(Source : CBC News, 01.08.2017)

## ■ TÉMOINS DE JÉHOVAH

### La Charity Commission a rendu son rapport ■ Grande-Bretagne

■ Le 26 juillet 2017, la « Charity Commission for England and Wales » a rendu son rapport d'enquête sur la Manchester News Moston Congregation et la Watch Tower Bible and Tract Society de Grande-Bretagne. Ce rapport met en lumière d'importants dysfonctionnements au sein de ces organisations.

L'enquête ouverte en 2014, suite aux révélations de trois femmes victimes d'abus sexuels par l'un des membres de leur congrégation, avait pour but d'examiner les mesures mises en oeuvre par les Témoins de Jéhovah en cas d'abus sexuels au sein du groupe.

>>>

>>>

Dans ses conclusions, la Commission reproche aux Témoins de Jéhovah de Moston :

- De ne pas avoir traité de façon adéquate des abus sexuels survenus en 2012 et 2013 au sein de leur congrégation. L'un d'eux n'aurait pas été identifié comme tel. Pourtant l'agresseur a été reconnu coupable des faits par la justice en octobre 2013<sup>1</sup>.
- De ne pas avoir appliqué les mesures disciplinaires décidées par leur tribunal interne.
- De ne pas avoir traité correctement des conflits de loyauté.
- De ne pas avoir tenu un registre mentionnant « le processus décisionnel utilisé pour gérer les risques potentiels posés par l'individu » incriminé.

Le rapport a également révélé que les instances judiciaires internes des Témoins de Jéhovah ont contraint les victimes à témoigner en présence de leur agresseur et à répondre à ses questions. Les dirigeants de la congrégation ont objecté qu'ils n'étaient pas responsables des procédures disciplinaires existantes chez les Témoins de Jéhovah et ont assuré que les victimes ont participé de leur plein gré aux interrogatoires.

Mais la Commission n'est pas du même avis et leur impute les préjudices subis par les victimes. Harvey Grenville, le responsable de l'enquête, ajoute « que les victimes d'abus ont gravement été détruites par

la congrégation qui aurait dû faire de leur bien-être sa première priorité. »

Enfin le rapport critique la communauté pour avoir tenté de faire obstruction à l'enquête de la Commission<sup>2</sup>.

Harvey Grenville a constaté cependant que les investigations de la Commission avaient eu pour conséquence l'amélioration des mesures de protection des enfants victimes d'abus sexuels au sein du groupe. Désormais, ils ne sont plus obligés de témoigner devant leur bourreau. La congrégation assure également que les agresseurs seront éloignés de leurs victimes.

L'enquête concernant la congrégation de Moston est terminée, mais la Commission poursuit celle entamée sur la maison mère de Grande-Bretagne. ■

(Source : Communiqué de presse de la Charity Commission, 26.07.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI : *Un pédophile autorisé par la congrégation à questionner ses victimes* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/un-pedophile-autorise-par-la-congregation-a-questionner-ses-victimes>

2. Lire sur le site de l'UNADFI : *Échec des Témoins de Jéhovah pour bloquer une enquête* <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/echec-des-temoins-de-jehovah-pour-bloquer-une-enquete>

## La justice face au refus de transfusion sanguine ■ International

### Canada

■ Au Canada, la fin de l'année 2016 a été marquée par l'affaire Eloïse Dupuis, une jeune Témoin de Jéhovah décédée des suites d'une hémorragie interne après son accouchement. En mai 2017, son mari Paul-André Roy a déposé une requête devant la Cour supérieure de Québec<sup>1</sup> pour obtenir

la communication de son dossier médical pour protéger la réputation posthume de sa femme dont le décès avait été attribué, à tort selon lui, à son refus de transfusion sanguine. Le 13 juillet, la Cour supérieure lui a donné raison.

Le même jour, la Cour supérieure a autorisé les médecins du CHU de Québec à pouvoir recourir,

>>>

>>>

en cas de besoin, à une transfusion sanguine sur un nouveau-né nécessitant une opération urgente. Le nourrisson risquait une hémorragie en cours d'intervention et les médecins devaient obtenir de ses parents le droit de le transfuser en cas de problème, mais ceux-ci étant Témoins de Jéhovah ont refusé. Les avocats de l'hôpital ont donc contacté le juge de la Cour supérieure de Québec en faisant valoir que « le droit à la vie et à la sécurité de l'enfant des défenseurs doit avoir préséance sur la liberté de leurs croyances religieuses ». Le juge leur a donné raison.

(Sources : [Le Soleil](#), 14.07.2017, [Le Journal de Québec](#), 14.07.2017, [TVA Nouvelles](#), 15.07.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI : *Il interpelle la justice pour protéger sa réputation* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/il-interpelle-la-justice-pour-protoger-sa-reputation>

## Espagne

**En Espagne, la Haute Cour de Justice de Catalogne vient de condamner le Service de santé catalan à payer 22 847 € de dommages et intérêts à une patiente Témoin de Jéhovah. Malade du cœur, elle avait demandé à être opérée sans transfusion sanguine dans un hôpital public de Catalogne, mais la réponse des services de santé ayant trop tardé son état de santé s'est détérioré.**

Hospitalisée en urgence, elle a dû déboursé une somme importante pour subir l'intervention dans une clinique privée ayant accepté de l'opérer sans transfusion.

Le tribunal a estimé les services de santé défaillants car ils n'avaient pas cherché toutes les solutions possibles pour orienter la patiente en fonction de ses convictions. Il ajoute que la réponse tardive des services administratifs a causé un préjudice moral à la patiente qui a dû payer des frais d'intervention non prévus.

(Source : [RIES](#), 20.07.2017)

## Etats-Unis

**Mi-juillet 2017, la Cour supérieure de Pennsylvanie a confirmé le verdict rendu en première instance en faveur de l'hôpital Hahnemann qui était poursuivi par la famille de Terri Seels-Davila, une jeune femme Témoin de Jéhovah morte en 2010 des suites de son accouchement.**

La jeune femme avait choisi d'accoucher dans cet établissement en raison de sa spécialisation dans les traitements alternatifs à la transfusion sanguine. Mais suite à des complications post-partum, la seule option possible pour la sauver était une transfusion qu'elle refusa en raison de sa foi.

Sa famille avait porté plainte en 2012 contre l'hôpital pour négligence corporelle et pour défaut dans le traitement de substitution à la transfusion sanguine. En première instance, la famille avait fait appel à Ronald Paynter, un médecin expert du sujet discrédité par le tribunal qui avait démontré son incompétence sur le sujet. Le tribunal avait également porté à la connaissance du jury les formulaires de consentement signés par la jeune femme afin de prouver qu'elle avait sciemment refusé d'être transfusée, mettant ainsi l'hôpital hors de cause.

(Source : [Pennlive.com](#), 21.07.2017)

## Mexique

**Au Mexique le cas d'une petite fille de cinq ans atteinte de leucémie a causé des difficultés à la justice. Après avoir épuisé tous les traitements possibles, le dernier recours proposé par l'hôpital pour la sauver était une transfusion sanguine. Témoin de Jéhovah, sa famille a refusé en raison de ses croyances.**

Devant le refus des parents, les médecins ont fait appel au Bureau général du procureur des mineurs. Jugeant l'enfant trop jeune pour comprendre toutes les conséquences de la décision de ses parents, le bureau a donné la tutelle de la petite fille à l'hôpital

>>>



>>>

préférant « privilégier le droit à la vie plutôt que la croyance ».

Mais le juge du 8e tribunal de district de Chihuahua estimant la mise sous tutelle de leur enfant discriminante et dégradante pour les parents, vient de casser la décision du Bureau général du procureur des mineurs.

Le tribunal a par ailleurs décidé la mise en place d'un protocole pour régler les cas de refus de transfusion sanguine. Les deux parties devront faire valoir leur demande devant un juge aux affaires familiales qui étudiera la validité de leurs arguments pour prendre la meilleure décision possible.

(Source : RIES, 14.07.2017)

## Suisse

**Le 30 juin 2017, le tribunal cantonal de Berne a**

**estimé qu'un hôpital bernois n'avait pas enfreint la loi en refusant d'opérer un patient Témoin de Jéhovah.**

Ce dernier ne voulait pas signer la déclaration de consentement stipulant « que les médecins ont le droit de pratiquer une transfusion de sang en cas d'urgence ». Le patient mécontent a affirmé que l'opération lui avait été refusée en raison de ses croyances religieuses et a porté plainte contre l'hôpital.

Mais le tribunal a considéré que l'hôpital avait bien basé sa décision sur des raisons médicales et n'avait commis aucune discrimination à l'encontre du patient. ■

(Source : 20Minutes, 30.06.2017)

## Confirmation de l'interdiction des Témoins de Jéhovah ■ Russie

■ **Le 17 juillet 2017, la Cour suprême russe a confirmé l'interdiction des Témoins de Jéhovah prononcée en avril 2017.**

L'organisation avait fait appel de cette décision ayant pour conséquence la liquidation de ses 395 congrégations locales ainsi que la confiscation de leurs biens.

Les Témoins de Jéhovah ont fait part de leur

intention de saisir la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH).

En 2010, la CEDH avait jugé injustifiée une décision de l'État russe ayant ordonné la dissolution d'une branche locale du groupe en 2004 et l'avait condamné à payer 70 000 euros de dommages et intérêts au groupe. ■

(Source : La Tribune de Genève, 17 juillet 2017)

## WESTBORO BAPTIST CHURCH

### Grandir dans l'Église de la haine ■ États-Unis

■ **Libby Phelps, petite fille de Fred Phelps, pasteur auto-proclamé et fondateur de la Westboro Baptist Church, livre le récit de sa vie dans le**

**groupe, dans un ouvrage publié en juillet 2017 : « Girl on a wire : walking the line between faith and freedom in the westboro baptist church »<sup>1</sup>.**

>>>

>>>

L'Église, d'inspiration évangélique, a été fondée par son grand-père en 1955 à Topeka (Kansas). Peu nombreux, les adeptes sont majoritairement des membres de la famille Phelps. Fred Phelps rejetait l'idée de l'amour universel de Dieu et professait que les seuls élus étaient les membres du groupe. Selon lui Dieu déteste l'Amérique pour sa tolérance envers les gays, et à partir de 1991 il a exprimé publiquement sa haine lors des nombreuses manifestations antimilitaristes, homophobes et antisémites, organisées devant des théâtres ou lors d'inhumations.

Née dans le groupe, Libby raconte les pressions permanentes exercées sur les adeptes. Elle a vécu toute son enfance dans la crainte de ne pas être suffisamment parfaite aux yeux de Dieu et terrorisée à l'idée « d'être précipitée en Enfer où des vers dévoreraient son corps et des flammes surgiraient de ses yeux ». Mais ce n'est qu'après sa sortie qu'elle

a vraiment pris conscience du contrôle de l'Église sur son quotidien. La vie privée était inexistante, le choix des vêtements qu'elle portait ou des sports qu'elle pratiquait était guidé par le groupe.

En 2009, sa famille ayant découvert par hasard une photo d'elle en bikini, lui a infligé des brimades qui l'ont poussée à partir.

L'adaptation à la vie hors du groupe fut difficile. Par exemple, à l'âge de 26 ans, elle ne savait même pas payer une facture. Le plus dur pour elle, est d'accepter qu'elle ne reverra plus sa famille qui lui a tourné le dos depuis son départ. ■

(Sources : [Publishers Weekly](#), 27.06.2017, [New York Post](#), 12.08.2017 & [Shelf Awareness.com](#), 27.08.2017)

1. *Fille sur un fil, franchir la frontière entre la foi et la liberté dans l'église baptiste de Westboro*, Skyhorse publishing, New York, 2017.

## ■ MOUVANCE BOUDDHISTE

### Rigpa dans la tourmente ■ France

■ **Le 14 juillet 2017, huit des plus proches étudiants, retraitants, nonnes, moines de Sogyal Rinpoché ont adressé à leur maître, ainsi qu'aux 130 monastères de sa communauté, une lettre de sept pages dans laquelle ils dénoncent les abus commis par le gourou sous couvert d'enseignement du bouddhisme.**

Divisée en quatre parties, leur lettre rapporte :

- « Les abus physiques, émotionnels et psychologiques perpétrés sur les étudiants,
- les abus sexuels perpétrés sur les étudiants,
- son mode de vie extravagant, avide et sybarite,
- ses actions qui ont souillé leur appréciation de la pratique du Darhma ».

Les auteurs de la lettre racontent que Sogyal

Rinpoché, frappait les fidèles à la moindre contrariété : un repas trop froid, une connexion internet trop lente, un objet technologique défectueux. Abusant et outrepassant le principe de « folle sagesse »<sup>1</sup>, il leur infligeait des coups parfois si violents que certains en gardent toujours des cicatrices.

Selon les auteurs de la lettre, les dégâts psychologiques sont bien plus importants encore. Il faisait croire à ses adeptes que ces humiliations n'avaient d'autre but que de les libérer de leur ego. S'ils ne le suivaient pas inconditionnellement, ils mourraient dans d'atroces souffrances, ou leurs proches tomberaient malades à cause d'eux.

Pour les étudiants sur le point de craquer, il avait mis en place des séances de psychothérapie dont le but

>>>

>>>

était de le disculper et de faire porter la responsabilité de leur mal-être à leur famille.

A la longue liste des abus physiques et psychologiques s'ajoutent les abus sexuels. Il abusait de son rôle de maître pour amener des jeunes femmes dans son lit et il partageait certaines d'entre elles avec un lama connu pour son « appétit » sexuel. Imposant d'autres sévices et contraintes à caractère sexuel, il se justifiait en déclarant : « c'est ainsi qu'un maître bouddhiste de folle sagesse se conduit, tout comme les adeptes tantriques du passé ».

Les auteurs réproouvent aussi son train de vie somptuaire et l'accusent d'avoir utilisé l'argent des étudiants pour satisfaire toutes ses envies. Les dons offerts par ses étudiants n'étaient pas, comme ils le croyaient, utilisés pour propager la sagesse et la compassion dans le monde, mais pour se distraire. Il exigeait d'avoir à sa disposition, 24 heures sur 24, des cuisiniers, des masseuses et un chauffeur qui le conduisait, lui et ses proches au restaurant, au cinéma, dans des centres commerciaux...

Aujourd'hui, certains se reprochent de l'avoir couvert, de lui avoir voué une entière dévotion et de lui avoir accordé tout leur confiance.

Leur prise de conscience n'a pas seulement remis en question l'image qu'ils avaient de Sogyal, mais a également terni l'appréciation qu'ils avaient du bouddhisme et de sa pratique.

Ils concluent leur courrier en affirmant que la plupart des critiques publiques formulées à son encontre sur Internet relatent des faits réels.

Au départ, réticents à communiquer cette lettre à la presse, ils ont finalement accepté de l'envoyer au journal *Marianne* qui avait déjà, par le passé, dénoncé les agissements de Sogyal Rinpoché. En 2011, la journaliste Elodie Emery révélait déjà ces

abus sexuels et ces violences. Mais au lieu de changer, Sogyal a engagé une agence de communication pour redorer son image. En 2016, Marianne s'est fait l'écho du coup de tonnerre provoqué par la sortie de l'enquête accablante de l'anthropologue Marion Dapsance, *Les dévots du bouddhisme* qui provoquera le départ d'Olivier Raurich, le directeur de Rigpa France. Mais Sogyal Rinpoché ne sera toujours pas inquiété.

La lettre publiée le 14 juillet a, quant à elle, provoqué un véritable séisme au sein de Rigpa et dans le bouddhisme français. Ses auteurs, toujours dévoués à Rigpa, ne veulent pas porter plainte contre Sogyal Rinpoché, cependant ils espèrent qu'elle donnera le courage à d'autres de le faire.

Les instances bouddhistes françaises et internationales couvrent depuis plusieurs décennies les agissements du gourou et pourtant dès 1994 une adepte américaine avait porté plainte contre lui. Mais l'affaire s'était réglée par un arrangement financier.

Mathieu Ricard, traducteur de Sogyal Rinpoché, coauteur de plusieurs livres avec lui et figure importante du bouddhisme français, a contribué à sa promotion en inaugurant en 2008, aux côtés d'un parterre de célébrités (le Dalaï Lama, Carla Bruni, Bernard Kouchner, Alain Juppé), le centre de Lerab Ling (Hérault). Devant le scandale provoqué par la publication de la lettre, il a envoyé un texte dont *Marianne* a publié des extraits. Il a justifié son long silence en expliquant « qu'il n'y a pas de police des mœurs dans le bouddhisme », « c'est aux personnes qui connaissent les choses de l'intérieur de les dénoncer » et de porter plainte le cas échéant. ■

(Sources : [Lettre ouverte à l'intention de Sogyal Lakar, 14.07.2017, Marianne, du 28.07.2017 au 03.08.2017](#) & [Midi Libre, 30.07.2017](#))

1. Consiste à choquer pour « éveiller » et libérer les disciples de leurs « schémas habituels »

## Une ex-adepte veut que Sogyal Rinpoché soit traduit en justice ■ France

■ **Dominique Cowell, 61 ans, et son compagnon ont passé quinze ans de leur vie (de 1979 à 1995) aux côtés de Sogyal Rinpoché. Durant cette période, elle a vu le développement de Rigpa, mais aussi les abus commis par Sogyal Rinpoché.**

Après avoir flirté avec la drogue dans son adolescence, elle se tourne vers le yoga, rencontre des gourous et finit par s'intéresser au bouddhisme tibétain. Le bouche-à-oreille la conduit jusqu'à Montmartre, chez un lama qui parle anglais et dont « l'enseignement est très bien pour des occidentaux ».

Son rôle d'intendante lui a valu de faire partie du cercle intime de Rinpoché : elle accueille ses invités, gère ses repas, ses voyages et l'emploi du temps de ses petites amies...

Dominique était totalement accaparée par Rigpa. Elle enchaînait les pratiques spirituelles et domestiques, jusqu'à l'épuisement physique et mental. Rinpoché exerçait un tel contrôle sur elle et son compagnon qu'ils n'ont pris que très tardivement conscience de

la gravité des faits auxquels ils ont parfois participé. Ils n'ont pas réagi quand ils ont vu Sogyal promener une femme nue en laisse, quand ils ont trouvé des vidéos phonographiques. « On a participé à la fabrication d'un monstre », admet Dominique.

À bout de nerf, elle quitte Rigpa avec son compagnon après une violente attaque de panique. Sogyal a tenté de reprendre le contrôle en l'humiliant, puis de la retenir en lui proposant de lui « donner [le centre de] Lerab Ling ».

Dominique n'a jamais laissé son travail dans l'immobilier. C'est ce qui l'a sauvée des griffes de Rinpoché. Il lui a fallu quinze ans pour se reconstruire. Depuis elle a entamé des démarches pour essayer de faire traduire en justice Rinpoché et Rigpa. Aujourd'hui, toujours aussi déterminée, elle a décidé d'adresser une lettre circonstanciée au procureur de la République de Montpellier. ■

(Source : [Midi Libre](#), 20.08.2017)

## ■ MOUVANCE ÉVANGÉLIQUE

### Un prêcheur « superstar » à la Réunion ■ France

■ **Des journalistes de Clicanoo se sont rendus à l'une des conférences données par David Storm à la Réunion. Ce pasteur est une star du web évangélique, ses prêches créent de véritables tranes chez ses fidèles. Il est aussi guérisseur auto-déclaré.**

Basé dans la région lyonnaise, ce pasteur se revendique aussi auteur-compositeur-interprète, écrivain, coach pour couples. Il a fondé l'Œuvre du Christ pour toute la création. Sur son site, on retrouve un grand nombre de vidéos de ses « miracles » ainsi que les récits des « miraculés ».

Les journalistes présents à sa conférence ont pu constater l'ambiance qui règne lors de ces prêches. L'entrée à ses « conférences » est gratuite mais un important stand de produits dérivés est installé au fond de la salle. Après une heure et demie de show, le pasteur annonce l'arrivée imminente de l'esprit saint. Pour lui, c'est cette « puissance » qui permet de guérir les maux et maladies. Puis David Storm propose des consultations individuelles où une imposition des mains suffit à guérir le fidèle. Prétextant un léger malaise, le journaliste tente de quitter la salle. Il est rattrapé par des adeptes qui l'encouragent à profiter des talents du « docteur »

>>>

>>>

Storm. Une prestation que le journaliste a jugée peu convaincante malgré le long tête-à-tête avec le pasteur.

Ces séances de guérison dans les mouvements

## ■ MOUVANCE HINDOUISTE

### Un gourou star emprisonné ■ Inde

■ **L'excentrique gourou Gurmeet Ram Rahin Singh, à la tête du mouvement Dera Sacha Sauda, a été condamné à 20 ans de prison pour le viol de deux fidèles en 2002. À la suite de la décision du tribunal de Sirsa (Inde), de violentes émeutes ont éclaté, faisant 38 morts.**

Le gourou, aussi appelé « gourou bling-bling » ou « Rockstar Baba », est considéré comme un véritable « homme-dieu » par ses fidèles. Ces derniers seraient plus de 50 millions à travers le monde. Le mouvement qu'il dirige a été fondé en 1948, il en a pris la tête à l'âge de 23 ans au début des années 1990. Il se revendique comme une « organisation de bienfaisance spirituelle ». Les adeptes doivent adopter le végétarisme et pratiquer la méditation.

À Sirsa, le groupe posséderait des cinémas, des hôtels, des écoles ou des stades. Ses partisans ferment les yeux sur les dérives du gourou comme lorsqu'il a été accusé d'avoir incité 400 adeptes à se faire castrer<sup>1</sup>. Gurmeet est à la tête d'un véritable empire commercial où il vend des médicaments, tourne des films dans lesquels il est acteur, scénariste, réalisateur et producteur (ses films le montrent réalisant des miracles) et il est aussi chanteur capable de ras-

semblent des foules impressionnantes. Sa richesse et le nombre important de ses adeptes attirent la convoitise des politiques, qui voient en lui un réservoir important de voix. Le gourou serait d'ailleurs proche du premier ministre indien et du parti nationaliste actuellement au pouvoir. Il bénéficiait d'une sécurité personnelle similaire à celle des ministres ou des juges de la Cour suprême.

(Source : Clicanoo, 06.08.2017)

Pour aboutir à la condamnation de Gurmeet, il aura fallu 200 audiences, quinze ans de procédure et des enquêteurs opiniâtres. La justice pourrait cependant continuer de s'intéresser au gourou. En effet il devra s'expliquer devant le Bureau central d'enquête, qui est en charge des affaires criminelles, pour deux meurtres. Il est soupçonné d'avoir organisé l'assassinat du rédacteur en chef d'un journal de Sirsa et d'un fonctionnaire de la ville. Tous deux auraient dénoncé dès 2002 les méthodes utilisées par le gourou au sein de son mouvement. ■

(Sources : L'Obs, 28.05.2017 & Le Figaro, 28.08.2017 & Ouest France, 29.08.2017 & Le Parisien, 29.08.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Fidèles castrés* : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/fideles-castres>.

## ■ NEW AGE

### Actrice et gourelle new age ■ États-Unis

■ **L'actrice américaine Gwyneth Paltrow est la fondatrice et dirigeante du site Goop qui fait la promotion des thérapies alternatives en tout**

genre et vend des produits de bien-être dont certains sont jugés dangereux par des médecins.

>>>

>>>

Sur ce site est notamment commercialisé l'œuf de jade qui, introduit dans le vagin, est censé avoir des vertus telles que l'augmentation du désir et de l'énergie sexuelle. De plus il pourrait améliorer l'équilibre hormonal des femmes. Pour les gynécologues, ces œufs représenteraient de sérieux dangers comme le risque d'un syndrome du choc toxique. D'autre part, les professionnels pointent du doigt les messages anti-médecine publiés sur le site, qui peuvent conduire à d'importants retards pour l'adoption de traitements et à une perte de chance.

Goop a aussi distribué sur son site des patches reposant sur un « rééquilibrage des fréquences énergétiques du corps », de la marque Body Vibes, censés favoriser la guérison. Le site expliquait que ces patches utilisaient un matériau conducteur à base de carbone développé par la NASA. L'agence spatiale américaine a vigoureusement démenti utiliser ce genre de matériau ; depuis les patches ont été retirés de la vente. ■

(Source : Science et Avenir, 20.07.2017)

## Deux décès aux circonstances suspectes ■ États-Unis

■ **Le 15 juillet 2017, Steve Mineo, 31 ans, a été abattu d'une balle dans la tête par sa compagne, Barbara Rogers. Tous deux étaient membres d'un mouvement conduit par Sherry Shriner. Obsédée par l'idée que la terre serait dirigée par des reptiles extraterrestres, la gourelle avait accusé Barbara Rogers d'en être un, après avoir découvert qu'elle avait mangé de la viande crue.**

Ayant ouvert les yeux sur la gourelle dont il suivait les enseignements depuis 2004, Mineo publia du 21 mai au 11 juillet dernier cinq vidéos sur YouTube pour dénoncer ses théories fumeuses. En réaction, Shriner et quelques adeptes ont harcelé le couple en accusant Barbara Rogers d'être une « vampire reptilienne ».

Cinq ans plus tôt, une autre adepte, Kelly Pingilley, avait mis fin à ses jours en avalant 30 somnifères. Nate Pingilley, son frère, tient Sherry Shriner et ses théories complotistes pour responsables. Baignant constamment dans ces théories, Kelly aurait perdu peu à peu tout contact avec la réalité. Dans les écrits, elle affirmait entendre des voix, avoir des visions. Une semaine avant sa mort, Yahuah, divinité vénérée par le groupe, lui aurait annoncé l'imminence d'une invasion extra-terrestre qui provoquerait la fin du monde. Nate accuse « Shriner de remplir la tête des gens avec des illusions de grandeurs. Elle leur dit qu'ils sont vraiment des anges avec des pou-

voirs magiques sous forme humaine ». Dans sa lettre d'adieu, Kelly avait écrit que son suicide l'aiderait à accomplir un grand destin en atteignant un nouveau niveau de spiritualité.

Comme pour Steve Mineo, Shriner rejeta toute responsabilité dans la mort de Kelly et inventa une théorie selon laquelle elle aurait été éliminée par un escadron de l'Otan sur l'ordre du président Obama... Dans un éloge publié sur le site de Steve Mineo, elle prétendit que la mort de Kelly était la preuve que les forces du mal avaient commencé leurs attaques pour faire taire le « peuple de Yah ».

Basée dans l'Ohio (Etats-Unis), Sherry Shriner prêche en ligne une doctrine basée sur la peur. Recyclant des thèmes apocalyptiques New Age, elle annonce chaque mois un désastre imminent comme la collision de la Terre avec une planète. Seules solutions pour échapper à toutes les menaces qu'elle brandit, devenir un disciple de Yahuah et se munir d'orgone (lire l'encadré ci-après), une 'substance' que Sherry Shriner vend 288 dollars sur son site internet.

Malgré l'approche de la fin du monde tous les moyens sont bons pour récolter de l'argent : boutique en ligne, appel aux dons sur GoFundMe qui lui a déjà rapporté plus de 126 000 dollars en trois ans. ■

(Source: Daily Beast, 31.07.2017)

## À savoir

### L'orgone de Wilhelm Reich

L'orgone ou «thérapie par l'orgasme» ou «végétothérapie» est une pratique inventée par Wilhelm Reich (1897-1957) médecin psychanalyste autrichien émigré aux États-Unis en 1939.

En 1927, il publie *La Fonction de l'orgasme*. Il y évoque pour la première fois l'orgone, une énergie primordiale pour la santé, qui se libérerait au moment de la jouissance.

Exilé en Norvège, il fonde l'« Institut de recherches biologiques d'économie sexuelle » et entreprend des recherches sur la « fonction biologique de la sexualité et de l'angoisse », il pose les bases de la thérapie psychocorporelle.

Il rejoint les États-Unis où il fonde en 1945 le siège de la Fondation Wilhelm-Reich dans une grande propriété du Maine baptisée Organon. Il y développe un appareil, l'« accumulateur d'orgone », censé capter la fameuse énergie cosmique et invisible... Reich allègue pouvoir guérir le cancer, l'impuissance ou les troubles sexuels...

Reich suscite les critiques de la communauté psychanalytique et médicale américaine qui considère ces expériences comme privant les malades de thérapie et les mettant en danger. Comme lors de sa période scandinave, des rumeurs le qualifient de fou et de lubrique.

Plus tard, il apporte une nouvelle dimension à ses théories : « ce soir, pour la première fois dans l'Histoire, l'Homme a gagné une victoire dans la guerre qu'il mène depuis des temps immémoriaux contre des entités vivantes extraterrestres. » Il prétend avoir découvert que les soucoupes volantes sont propulsées par des moteurs... à orgone ! Finalement persuadé que les extra-terrestres sont hostiles, il conçoit un canon capable de repousser les soucoupes.

Aujourd'hui, bien que Reich soit décédé dans une prison fédérale des USA en 1957, la thérapie à l'orgone a toujours des adeptes. Elle est souvent reprise sur des sites de thérapies alternatives, au milieu d'autres traitements comme les thérapies par les plantes, la naturopathie, l'acupuncture, le chamanisme, les lavements ou l'irrigation du colon. Certaines pratiques psychothérapeutiques New Age sont directement inspirées de ses théories : la végétothérapie, l'analyse bioénergétique développée par son élève, le docteur Alexander Lowen, mais aussi le rebirth ou respiration reichienne et le rolfing ou massage reichien. Arthur Janov reconnaît également l'influence de Reich sur sa thérapie du cri primal.

1. Après une intervention de la Food and Drug Administration, organisme public réglementant les fraudes, un tribunal interdit à Reich la location des accumulateurs d'orgone. Condamné à 2 ans de réclusion et 10 000

## ■ PRATIQUES NON CONVENTIONNELLES À VISÉE THÉRAPEUTIQUE (PNCVAT)

### Le danger des médecines alternatives ■ États-Unis

■ Des chercheurs de l'université de Yale ont publié dans le *Journal of The National Cancer Institute*, les résultats d'une étude démontrant le manque

d'efficacité des médecines alternatives pour combattre le cancer en comparaison avec les méthodes médicales traditionnellement prescrites.

>>>



>>>

Pour cette étude, les chercheurs ont évalué le comportement de 560 patients atteints du cancer, 280 traités de façon traditionnelle et 280 ayant choisi de se soigner avec des médecines alternatives. L'étude a porté sur quatre cancers : sein, poumon, colon, rectum. Les auteurs de l'étude se sont penchés sur le taux de survie cinq ans après le diagnostic de patients ayant eu exclusivement recours à des thérapies alternatives telles que l'homéopathie, les plantes médicinales, le qi gong, le yoga, la naturopathie, la méditation, l'acupuncture, ... Les résultats révèlent qu'au bout de cinq ans, un tiers des patients atteints d'un cancer colorectal traités avec des médecines alternatives étaient encore en vie contre 79% chez les malades traités classiquement. Les risques de décès sont multipliés par cinq pour le cancer du sein et par quatre pour celui du colon.

Ces résultats seraient très probablement sous-es-

timés, certains des patients ayant dans un premier temps utilisé des thérapies alternatives étant ensuite passés à un traitement médicalisé en fonction de la progression de leur maladie. De plus, les malades ayant recours aux traitements alternatifs étaient des personnes en meilleure santé au départ, plus jeunes, avec une meilleure éducation et un niveau de vie plus élevé.

Les chiffres de cette étude, qui ne surprennent pas les cancérologues, montrent la dangerosité de se détourner d'un traitement classique pour des thérapies alternatives. En France, 30% des patients atteints du cancer utilisent des thérapies non conventionnelles mais le plus souvent en complément d'un traitement classique. ■

(Sources : Le Figaro, 17.08.2017 & FranceTV Info, 21.08.2017 & La Croix, 22.08.2017)

## Les pseudothérapies et leurs risques ■ Espagne

### ■ Le quotidien numérique espagnol *El Confidencial* a publié un reportage sur les conséquences liées au recours à des pseudothérapies.

La Nouvelle Médecine Germanique<sup>1</sup> créée par Ryke Geerd Hamer considère que l'origine du cancer est d'ordre émotionnel du fait d'une mauvaise expérience ou d'un conflit non résolu. De ce fait les traitements médicaux s'avèrent inutiles. Le patient doit prendre conscience de son problème et résoudre les conflits. La Nouvelle Médecine Germanique embrigade ses adeptes en leur redonnant confiance et en leur donnant le sentiment d'appartenir à un groupe de privilégiés.

Une jeune fille de 22 ans, atteinte d'une forme de cancer du système lymphatique, a décidé de se soigner en utilisant la « bioneuroemocion », une technique proche de la méthode Hamer. Elle a alors coupé tout contact avec sa famille pour éviter toute influence sur ses choix thérapeutiques. C'est en effet

l'un des principes de base de cette technique : les individus doivent se mettre en quarantaine de leurs familles et de leurs proches pour se débarrasser de l'influence toxique qu'elles peuvent avoir. Pendant cette période les adeptes restent entre eux. Lorsque son père a pu la revoir, c'était à la seule condition de ne pas évoquer sa maladie.

Pour Emilio Molina, membre de l'association RedUne (une association de prévention contre les abus de faiblesse et les dérives sectaires), ces groupes trouvent des explications fantastiques aux maladies et aux problèmes. Les pseudothérapies donnent des solutions simples à des personnes malades dont le seul souhait est de guérir. ■

(Source : RIES, 24.07.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, *Hamer and co* : <http://www.unadfi.org/domaines-infiltration/sante-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/hamer-and-co>

## YOGA

### Le yoga, un puissant business ■ Inde

■ **Des centres de yoga et des centres de soins prospèrent en Inde. Le gouvernement défend les vertus de la discipline malgré les différentes alertes du corps médical.**

Avant les années 2000, les yogis n'étaient que très peu populaires en Inde. Leur arrivée sur le devant de la scène est due à la mise en place, lors des émissions télévisées matinales, de programmes expliquant que les personnes ne pouvant se soigner ou payer des frais hospitaliers pouvaient être guéries par le yoga. Maintenant les émissions de respiration du Yogi Baba Ramdev<sup>1</sup> sont suivies quotidiennement par 20 millions de personnes. Ces exercices de respiration pourraient guérir les maladies chroniques et même le cancer ou le sida. La popularité des stars de Bollywood a aussi contribué à l'éclosion de la pratique en Inde principalement chez les jeunes indiens privilégiés. Le yoga est aussi devenu un vecteur de tourisme pour l'Inde et un outil de promotion du gouvernement nationaliste indien.

Des centres holistiques ouvrent dans tout le pays, proposant des chambres à des prix exorbitants et mettant en avant une clientèle de célébrités internationales. Certains centres abritent des universités et des laboratoires censés valider le caractère scientifique de la pratique. D'autres encore abritent des jardins remplis de plantes qui seront transformées en remèdes miraculeux. Ces centres n'ont jamais été inquiétés par la règle juridique de 1954 sur les « remèdes magiques ».

De son côté, l'ordre des médecins indien souligne qu'il ne faut pas tromper les malades et leur promettre des guérissons miraculeux. ■

(Source : L'Humanité, 10.08.2017)

1. Lire sur le site de l'UNADFI, Inde / La police interpelle le gourou Baba Ramdev : <http://www.unadfi.org/groupe-et-mouvance/inde-la-police-interpelle-le-gourou-baba-ramdev>

## EXORCISME

### Recrudescence des exorcismes dans le monde ■ International

■ **Début juillet 2017, Théos, un thinktank chrétien britannique, a publié un rapport intitulé « Le christianisme et la santé mentale » dans lequel figure une mise en garde sur la hausse des exorcismes en Grande Bretagne. Selon le rapport, elle serait due en grande partie aux communautés pentecôtistes d'origine africaine.**

Le rapport prévient que cette pratique peut porter préjudice à des personnes ayant des problèmes de santé mentale car leur pathologie risque de ne pas être diagnostiquée et soignée. L'auteur du rapport, Ben Ryan, s'inquiète de la tendance des chrétiens à « aborder les problèmes de santé mentale sous un angle exclusivement spirituel » et à avoir recours à la prière plutôt qu'à la médecine pour soigner.

Le rapport évoque divers cas de jeunes femmes exorcisées dans des conditions très violentes et dont l'état de mal-être a empiré.

Les auteurs de ces crimes sont souvent des groupes évangéliques isolés croyants en la guerre contre les forces du mal. Pour eux n'importe quel péché peut être une invitation à la possession.

Les prêtres catholiques ont une approche différente du problème. Avant d'envisager un exorcisme ils envoient la personne chez un professionnel de santé qui évalue son état mental. La pratique a connu une augmentation très nette après la sortie du film *L'Exorciste* dans les années 1970. Face à ce regain d'activité, le Vatican a reconnu en 2014 l'Association internationale des exorcistes et organise des cours sur le sujet. En 2016, ce cours comptait 150 prêtres venant du monde entier, en 2017 ils étaient 250 à le suivre.

Selon une étude parue dans *Le Monde*, les demandes viennent de toutes les classes de la société, mais 75% sont des femmes, souvent battues ou victimes de violences sexuelles.

Le père Coquet, secrétaire général adjoint de la Conférence des Evêques confirme la tendance : le nombre d'exorcisme est passé de 15 à 50 par an à Paris où le diocèse reçoit à lui seul chaque année près de 2500 appels de personnes en souffrances.

En dehors de l'Église catholique, les exorcismes se pratiquent beaucoup au sein des communautés évangéliques africaines. Mais en France l'explosion de la demande a donné l'idée à des séculiers d'en faire un commerce lucratif. Internet regorge de ce genre d'offres. Certains proposent des cérémonies facturées 500 euros au cours desquelles, outre l'exorcisme, ils peuvent aussi chasser les esprits des maisons hantées, aider à trouver l'amour ou favoriser les affaires. Si certains de leurs clients éprouvent des difficultés dans ce dernier domaine, les leurs sont florissantes. Un exorciste de la région parisienne affirme qu'il gagne 12 000 euros bruts par mois en travaillant quinze heures par jour y compris par téléphone.

Selon *The Economist* cette pratique doit avant tout son succès aux croyances des clients. « En général ceux qui paient pour de tels rituels semblent croire qu'ils obtiendront un résultat, tout comme d'autres optent pour l'homéopathie ou l'astrologie en s'attendant à en retirer un avantage. Tout avantage supposé découle du fait que le client croit tout d'abord au service »

Étudiant le phénomène depuis plusieurs années, Adam Possamai, professeur de sociologie et de religion populaire à l'Université Western Sydney, conclut : « aujourd'hui, les gens sont plus intéressés par le côté émotif et enchanté de la vie que par le rationnel, ce qui conduit à la renaissance de la pensée magique ». ■

(Sources : *The Guardian*, 05.07.2017, *Vice*, 12.07.2017, *Ulyces*, 06.07.2017, *The Economist*, 31.07.2017 & *National Catholic register*, 10.08.2017)

## ■ MOUVEMENTS ANTI VACCINATION

### Voyage au cœur des anti-vaccins ■ Australie

■ **Catherine et Craig Hughes ont perdu leur enfant non vacciné d'une coqueluche. Le lendemain de sa mort, les parents ont été confrontés aux attaques de membres de l'Australian Vaccination-skeptic Networks (AVN) qui, afin de détourner l'opinion des véritables raisons ayant entraîné la mort du bébé, ont lancé une campagne d'intimidation et de diffamation contre le couple.**

Les membres d'AVN les ont accusés d'être à la solde des laboratoires pharmaceutiques et de ne pas avoir prodigué à l'enfant les soins naturels appropriés : vitamines, huiles essentielles... Ils ont même été jusqu'à affirmer que le bébé n'avait jamais existé et que sa mort était une mise en scène pour discréditer les « anti-vaccins ».

Deux ans après la disparition du bébé, les anti-vaccins ne veulent toujours pas reconnaître qu'il est mort d'une maladie dont il aurait été protégé s'il avait été vacciné et le couple Craig est encore la cible d'attaques destinées à les faire taire.

Du 23 juillet au 5 août 2017, le mouvement a organisé des réunions secrètes sur la côte Est de l'Australie au cours desquelles il a projeté Vaxxed, un documentaire réalisé par Andrew Wakefield, un chercheur et médecin radié pour avoir publié une étude truquée sur un lien de causalité entre le ROR<sup>1</sup> et le développement de l'autisme.

Ces réunions attirent un public nombreux de parents et de femmes enceintes, soucieux du bien-être de leurs enfants et suspicieux envers la médecine conventionnelle. Elles sont l'occasion de critiquer les experts pro vaccination, de s'informer sur les moyens de contourner l'obligation vaccinale, d'apprendre à contrer les arguments des « pro-vaccins » et donnent aussi lieu à des discussions sur les solutions alternatives aux vaccins comme l'homéopathie. L'AVN conditionne les enfants en leur proposant

de la littérature spécialement conçue pour eux : « La merveilleuse rougeole de Mélanie » est un livre dans lequel une maman encourage sa fille, non vaccinée, à rendre visite à une amie souffrante pour démontrer qu'avec une hygiène de vie saine on n'attrape pas de maladie.

L'activisme de l'AVN est redoutable : flyers dans des boîtes de couches, autocollants sur les livres pour bébés, affiches des « pro-vaccination » arrachées. Mais leur terrain de prédilection est Internet. Grâce aux réseaux sociaux, ils font circuler de fausses informations et présentent la vaccination comme une arme que le gouvernement et les professionnels de santé utiliseraient pour rendre les gens malade afin de les contrôler.

L'AVN avance masqué afin de toucher un large public. Le groupe s'était présenté sous une fausse identité à la Miami Satet High School (Queensland), mentant sur le contenu du documentaire. A Melbourne, la mairie de Boroondara, victime de leur subterfuge, a dû émettre un communiqué pour se désolidariser de l'AVN.

Le docteur John Cunningham, un expert en vaccination, compare l'AVN à une secte qui alimente les peurs des gens en diffusant de fausses informations alarmistes. Ses sympathisants « n'écoutent pas la raison, la science ou les faits. Ils n'écoutent que les choses qui confirment leurs mentalités paranoïaques et axées sur la conspiration ». « C'est comme s'ils faisaient une chasse aux sorcières, attribuant chaque maladie aux vaccins ». Il ajoute : « je conseille à quiconque ayant des amis ou de la famille anti vaccination de faire preuve de patience car ils ont subi un lavage de cerveau ». ■

(Source : Herald Sun, 04.08.2017)

1. Rubéole, Oreillons, Rougeole

## Face à l'obligation vaccinale les anti-vaccins s'organisent ■ France

■ Face à une couverture vaccinale de plus en plus faible<sup>1</sup>, les pouvoirs publics proposent de rendre onze vaccins obligatoires à partir de 2018. En effet, la recrudescence de maladies telles que la rougeole ou la coqueluche représente un véritable enjeu de santé public. Depuis l'annonce du gouvernement, les anti-vaccins se sont organisés et se déchaînent sur internet pour empêcher l'adoption de la nouvelle législation.

Leur profil est très diversifié, mais Serge Blisko, président de la MIVILUDES<sup>2</sup> en distingue trois principaux

- Les conspirationnistes qui voient dans la vaccination un complot des lobbys pharmaceutiques.
- Les adeptes du new age qui prônent les médecines dites naturelles et se méfient du contenu des vaccins.
- Les adeptes de groupes religieux fondamentalistes, plus minoritaires.

Didier Pachoud, président du GEMPP<sup>3</sup>, explique qu'Internet « favorise la mise en relation de ces porteurs d'idéologies avec des internautes inquiets, qui cherchent des réponses ».

A coup de pétitions, de mailing, de témoignages alarmistes, de statistiques pseudo-scientifiques, ils utilisent la toile comme un véritable outil de propagande pour rallier le plus de personnes possibles à leur cause.

Henri Joyeux, l'une des figures de proue du mouvement anti-vaccination s'est exprimé dans une lettre ouverte au gouvernement contre ce qu'il appelle « l'empire vaccinal ». Au centre de l'argumentaire de

l'ancien cancérologue, récemment radié de l'Ordre des médecins, figurent les profits que pourraient faire les laboratoires pharmaceutiques, les dangers supposés pour les nourrissons, la nocivité des adjuvants.

Début juillet, un long texte développait un argumentaire anti-vaccination et complotiste de Bertrand Goteval qui prétend travailler « pour une organisation [son nom n'est pas cité dans le texte] dont le but est de surveiller les lobbys politiques, financiers et industriels ». Mais beaucoup de zones d'ombres entourent les origines de ce texte. Aucune adresse ne permet d'identifier qui se cache réellement derrière l'identité de Bertrand Goteval. Seule une pétition qui est citée dans le texte permet de le rattacher au site Néo Nutrition.

D'autres pétitions ont fleuri sur la toile, dont une qui a refait surface : réunissant plus d'un million de signatures, elle est hébergée par l'Institut pour la protection de la santé naturelle, une organisation Suisse qui aurait des liens avec l'extrême droite. ■

(Sources : Libération 11.07.2017 & Huffington Post, 16.07.2017)

1. Selon une étude menée en 2016 par l'OMS, près de 40% des français seraient réticents à la vaccination et 17% doutent de leur efficacité.
2. Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires.
3. Groupe d'études des mouvements de pensée en vue de la protection de l'individu

## **RADICALISATION**

### **YouTube fait de la prévention ■ International**

■ **Le site web d'hébergement de vidéos YouTube a décidé de mettre en place des contenus de prévention qui seront automatiquement proposés aux internautes qui chercheront des contenus extrémistes.**

Cette opération vise à freiner la radicalisation en ligne. Les contenus préventifs proposés seront des

vidéos de contre-discours. Ces vidéos seront proposées dès qu'une personne entrera dans la barre de recherche des mots clés en lien avec l'extrémisme. Pour l'instant les mots ne sont qu'anglophones mais YouTube a prévu d'exporter cette méthode en Europe. ■

(Source : L'Express, 21.07.2017)

# Dons & Abonnements



## JE SOUTIENS L'UNADFI ET JE FAIS UN DON

40 €  60 €  75 €  150 €  Autre : .....€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, délivre un reçu fiscal (articles 200 et 238 bis du Code général des impôts).

**PARTICULIERS** - Votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable).

**ENTREPRISES** - Votre don permet une réduction d'impôt de 60% dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

## JE M'ABONNE À LA REVUE BULLES DE L'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

25 Euros  
48 Euros

ÉTRANGER

30 Euros  
50 Euros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

## JE M'ABONNE ET JE SOUTIENS LA REVUE BULLES

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE

30 Euros  
60 Euros

ÉTRANGER

35 Euros  
70 Euros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

NOM - Prénom : .....

Adresse : .....

E-Mail : .....@.....

Ci-joint le versement de la somme de : ..... €

Date et signature :

**SOMMAIRE DU DERNIER  
NUMÉRO DE BULLES**  
(CLIQUEZ ICI)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.

Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

DOCUMENT À REMPLIR ET À RENOYER À : UNADFI, 1, RUE DU TARN - 78200 BUCHELAY